

RAYMOND LANTIER

(Francia)

La «Pêche» sous-marine aux antiquités

De nombreuses et fréquentes découvertes, faites dans les eaux du littoral du golfe du Lion, attirent de nouveau l'attention sur l'importance des recherches archéologiques sous-marines. Mais il ne s'agit encore que d'une «pêche» aux antiquités, conséquence de la vogue croissante d'un sport, fort à la mode sur la Côte d'Azur particulièrement, la plongée en scaphandre autonome. L'exploration reste désordonnée, aucune coordination ne se manifeste encore, malgré les efforts tentés par deux clubs privés, le Centre de recherches et d'explorations sous-marines et le Club alpin de recherches sous-marines, opérant sur les côtes provençales.

Un vaste champ d'action s'est ainsi ouvert à l'activité des chercheurs, mais ce n'est toutefois pas une nouveauté dans l'archéologie et l'on connaît d'illustres précédents à ces pêches méditerranéennes (1). Il importe de mettre de l'ordre et une organisation méthodique s'impose pour éviter un pillage, sans aucun profit pour la science, des épaves coulées depuis l'antiquité à proximité du littoral. Le problème n'a pas échappé au Service des fouilles archéologiques et un projet de réglementation est à l'étude.

Les possibilités apportées à l'exploration d'un gisement sous-marin par l'utilisation du scaphandre autonome sont loin d'être négligeables, mais tant qu'il ne s'agira que de récoltes d'objets isolés, le but ne sera pas atteint. Autant que le fouilleur qui creuse le sol

(1) Les fouilles du navire antique, rempli d'œuvres d'art, coulé en avant de Mahdia (Tunisie).

à la recherche des vestiges d'un passé aboli, l'explorateur d'un gîte sous-marin est comptable des archives qu'un heureux hasard a mis entre ses mains. Mais de cette documentation, une foule d'éléments sont appelés à disparaître à tout jamais du fait même des recherches. Aucun retour en arrière n'est possible. Aussi peut-on regretter la fréquence de ces plongées, plus sportives que scientifiques, au cours desquelles des pièces, amphores ou ancres, auront été remontrées sans qu'aucun compte n'ait été tenu du milieu où elles ont été rencontrées. L'inventeur devrait avoir le souci constant de noter avec une rigoureuse précision tous les éléments qui constituent le cadre de ses découvertes, en l'espèce l'épave du navire naufragé, et ces navires de charge, ces « cargos » du monde antique, il faut bien avouer que nous en ignorons encore à peu près tout (2). En l'absence de notes, de photographies, de croquis cotés, ce qui importe ce n'est pas d'ajouter une amphore ou une ancre aux collections publiques ou privées, mais d'apporter les éléments à un certain nombre de questions : quelle est la situation exacte du navire ? ses dimensions ? comment était-il construit, ponté ou non ? comment était-il actionné ? comment était arrimée la cargaison ?

Tout est à créer dans ce domaine de la recherche sous-marine : éducation des fouilleurs aussi bien que moyens techniques de l'exploration. Il ne paraît pas, en effet, que les procédés de relevage, qui ont donné de bons résultats lors des opérations de sauvetage de navires à coque métallique modernes, puissent être adoptés pour les travaux d'archéologie sous-marine. L'intervention de la « benne », lors des fouilles exécutées du 8 au 20 Février 1950, par le navire releveur d'épaves italien *Artiglio*, sur la côte de la Ligurie, à une mille en mer au large du port d'Albenga (3), sur un point où, dès 1925, des pêcheurs avaient remonté des amphores dans leurs filets, paraît bien loin d'avoir donné les résultats escomptés. Là, par 45 mètres de fond, gisait l'épave, envasée, d'un navire d'environ 35 mètres de longueur sur une douzaine de mètres de largeur. Devant la difficulté d'arracher les poteries, encastrés dans un magma de tesson et d'algues, on décida de faire appel au service d'un appareil spécial, sorte de mâchoire d'acier, que l'on peut manœuvrer du ba-

(2) J. POUYADE: "La route des Indes et ses navires". Paris, Payot, 1949; P. M. DUVAL: "La forme des navires romains", dans "Mélanges d'archéologie et d'histoire. Ecole française de Rome", t. XLI, 1949, p. 119-149.

(3) P. DIOLE: "Archéologie sous-marine. Une fouille à 45 mètres sous l'eau: le navire d'Albenga", dans "Le Monde", 3 Janvier 1951.

teau sur les indications téléphonées par un plongeur, placé à l'intérieur d'une chambre d'observation. Si un tel instrument est capable d'arracher les tôles des épaves et d'en crever les ponts, il est à craindre que sa puissance même ne soit un obstacle à son emploi pour des fouilles de caractère archéologique. Aucune coque en bois, comme celles des navires antiques, profondément désagrégée par un séjour de près de vingt siècles dans la vase, mais qui peut paraître dans un certain état de conservation, ne peut résister aux tractions de la «benne». C'est d'ailleurs ce qui s'est passé au large d'Albenga : avec les quelques 728 amphores intactes et les tessons appartenant à 500 autres, la «benne» a remonté des membrures de chêne, des revêtements en bois de pin, des pièces de plomb, lames de doublage de la coque, une rouelle de plomb de 0m.,40 de diamètre, du poids de 100 kilogrammes, percé de quatre ouvertures où passaient des axes de fer, à l'une d'elles adhérait encore un fragment de corde, peut-être un contrepoids de mât, des débris de trois casques métalliques, un creuset rempli de plomb et de gros tuyaux de même métal. Toutes ces trouvailles sont en elles-mêmes intéressantes, d'autant plus que les amphores contenaient des produits variés : noisettes de la provision de l'équipage et, pour une partie du chargement du bitume, mais on ignorera toujours quelles étaient les conditions de l'arrimage de la cargaison. Bitume et provisions ne devaient pas être mélangés ; où se trouvait situé le petit atelier de réparation, dont l'existence est attestée par le matériel que représentent les tuyaux et le creuset contenant encore du plomb ? De quelle partie du navire proviennent les débris de casques, aussi bien que la lourde roue de plomb ? Les seuls renseignements, recueillis sur les dispositifs du chargement, sont les suivants : «une première couche d'amphores a été retrouvée sur deux rangées, obliquement dressées, les cols vers l'extérieur. Les deux rangées du dessous étaient également obliques, mais les cols à l'intérieur et presque tous brisés. Il semble que l'effondrement de l'épave ait fait céder le chargement au centre» (4). Il ne s'agit, au vrai, que d'une «pêche», et le vague des renseignements dont on dispose ne permet, ni de préciser avec exactitude la nature de la cargaison, ni son caractère, dans lequel M. Nino Lamboglia croit pouvoir reconnaître un chargement de caractère militaire, naufragé au Ier siècle avant notre ère.

(4) Ibid., col. 2.

Les problèmes de technique ne s'arrêtent pas à ceux du dégagement de l'épave, ils se manifestent avec une pareille acuité dans les travaux de relèvement. Une nouvelle campagne est projetée sur le site d'Albenga, dans le but de remonter le navire, après l'avoir vidé de son contenu et épuisé la vase. Des madriers passés sous la coque, des étais, constitueraient un coffre permettant de soulever l'épave. Mais après les secousses et les dislocations provoquées par le travail de la « benne », on peut douter du succès de l'opération.

Sur le littoral français, depuis plusieurs années, les fervents de la plongée ont fréquenté, dans le voisinage de la balise d'Anthéor (Var), un gisement sous-marin où, par 21 mètres de fond, gisaient de nombreuses amphores. Sur l'intervention des deux clubs d'exploration sous-marine, la police des côtes mit fin à ce pillage et le Groupe de recherches sous-marines, Section scientifique de l'Etat-Major Général de la Marine Nationale, envoya sur les lieux l'avisio *Elie-Monnier*. Les photographies sous-marines que furent obtenues prouvèrent qu'il s'agissait de l'épave d'un navire chargé d'amphores disposées régulièrement, enfouies dans la vase et recouvertes par les algues et les zostères (5). Au cours d'une plongée d'exercice, du 21 au 25 Août 1950, les plongeurs de l'*Elie-Monnier* allaient tenter de dégager partiellement l'épave et de reconnaître le gisement à l'aide d'un dévaseur. Diverses parties de la coque ont été relevées, deux couples, des fragments du doublage intérieur. Le navire mesure une cinquantaine de mètres de longueur. Les amphores, dont quelques uns des bouchons en plâtre portaient encore leurs marques — l'un d'eux est frappé au timbre de L(ucius) An(anus), suivi de l'indication de la contenance en setiers de l'amphore — étaient tantôt placées verticalement et tantôt horizontalement.

Une grande variété se manifeste dans la nature des cargaisons si jusqu'à ce jour, le transport des denrées alimentaires paraît dominer dans ces chargements.

Dans la rade de Saint-Tropez (Var), face au cimetière de l'agglomération, à quelques cent mètres du rivage, reposaient, par quatre à six mètres du fond, la cargaison d'un navire transportant des matériaux d'architecture, en marbre de Carrare: trois chapiteaux doriques avec abaque et moulure en échine, neuf tronçons de fûts de colonnes lisses, une architrave parallélépipédique et une grande ba-

(5) P. DIOLÉ: "Archéologie sous marine. L'épave d'Anthéor", dans "Le Monde", 17-18 Septembre 1950; R. GRUSS: "Avec les plongeurs du G. E. R. S.", dans "Bulletin officiel du Club alpin sous-marin", 1950.

se carrée. On peut douter de l'antiquité de ce chargement, découvert par les plongeurs du Club alpin sous-marin de Cannes. Ces marbres pourraient bien avoir fait partie du chargement d'un bateau ayant transporté en France des éléments d'architecture sous le Premier Empire (6).

D'un intérêt artistique autrement important est la découverte, faite le 9 Juillet 1949, par 5.° 5' de longitude Est (Paris) 7.° 25' 30'' (Greenwich) et 43° 44' de longitude Nord, au large du rocher de Monaco, au rocher de Saint-Nicolas, par 40 mètres de fond, des débris d'un navire antique naufragé, qui transportait des oeuvres d'art, dont l'une d'elles a pu être remontée. C'est une grande statuette en bronze, une panthère, haute de 0m.,52, longue de 0m.,38, alors entièrement couverte de concrétions marines, encore visibles sur la partie arrière du corps (Lam. I, num. 3). Le bronze a passablement souffert de son long séjour dans la mer : la face antérieure de la patte gauche a été en partie rongée par la corrosion ; sur le dos et sur les flancs, la surface a été plus ou moins largement perforée ; la queue est brisée à 39 mm. de sa naissance. Des traces de réparations précisent l'existence d'accidents anciens, sur la partie droite de la mâchoire supérieure et, sur le dos de petites plaquettes rectangulaires, rarement ovales, obstruent les soufflures survenues lors de la fonte de la pièce.

La panthère (7), un mâle, est représentée les pattes arrière supportant le poids du corps, la droite portée en avant, de même que la patte antérieure droite, la gauche levée et ployée, le cou tendu, la tête dressée, les oreilles pointant, la gueule ouverte, la langue au filet incisé, rapportée en cuivre rouge, dardant entre les incisives inférieures, les narines dilatées, le mufle violemment plissé, les yeux largement ouverts, à la pupille indiquée par un point creux, triangulaire, le regard dirigé vers le haut. Sous la mâchoire inférieure, deux touffes de poils dessinent une double barbiche et, à la base du crâne, des incisions profondes et incurvées figurent les mèches d'un collier de poils à la naissance du cou.

Sur la patine, passant d'un vert olive dominant au vert foncé, apparaissent de menues plaquettes de 15 à 20 mm. sur 20 à 10 mm.,

(6) DR. L. DENEREAZ et J. CHARVEZ: "Découvertes de marbres antiques à Saint-Topéz", dans "Bulletin officiel du Club alpin sous-marin", 1950.

(7) La statuette est entrée dans les collections du Musée des Antiquités Nationales, au château de Saint-Germain-en-Laye.

en cuivre rouge, découpées en forme de haricot, marquant les oscelles du pelage du fauve.

Dans le rendu de l'animal, un contraste très net se manifeste entre le modelé du corps, où l'on retrouve, précisément indiquées, les déformations imposées par le mouvement, le flanc gauche sensiblement moins creusé, plus détendu, et le cou de forme tubulaire, sans aucune indication de la musculature. De même, on constate une disproportion entre le corps et les pattes qui, avec leurs pelotes, et le détaillé de leur modelé, se rapprochent un peu trop des pieds de meubles en forme de pattes de félin.

Le bronze, qui était fixé sur un socle, comme le prouve la présence, sous la patte antérieure droite, des traces d'un scellement au plomb, dépassant la pelote de 22 mm., ne doit pas être séparé du groupe auquel il devait vraisemblablement appartenir. Lors des opérations de décapage, s'ouvrait, au dos de l'animal, une cassure plus importante que les autres, aux bords irréguliers. On doit nécessairement se demander pour quelles raisons s'est produit un pareil accident, précisément en un point où le métal offrait une résistance particulière. La brisure semble avoir été élargie, lors du long séjour de la statuette au fond de la mer, et pourrait fort bien avoir pour point de départ une ouverture sensiblement plus étroite, destinée au passage d'un tenon de fixation d'un personnage, qui aurait été assis sur le dos de la panthère. Cette restitution trouve une confirmation dans l'attitude prêtée à l'animal, levant la patte droite comme pour se mettre en marche, l'arrière-train très légèrement fléchi, la tête levée, le cou démesurément allongé, la gueule béante, rugissant en direction du spectateur. Un rapprochement précis avec deux groupes antiques, l'un, en pierre, découvert récemment au théâtre de Sbeitla (l'unisie) (8), l'autre une applique de bronze de la collection Adrien B'anchet et provenant de Nérès (Allier) (9), l'un et l'autre représentant Bacchus assis sur une panthère, tournée à droite, immobile et rugissante. La panthère du rocher Saint-Nicolas représenterait alors l'un des éléments de ce groupe, connu par des figurations en ronde-bosse, quelques rares petits bronzes, des sarcophages, une peinture, des mosaïques, une lampe, un bas-relief (10), et dont l'origine asia-

(8) G. CH. PICARD: "Statue et statuettes dionysiaques découvertes en Tunisie", dans "Revue Africaine", 1944, n^om. 398-399 (extrait).

(9) A. BLANCHET: "Revue archéologique", 1924, I, p. 300 sqq. & pl. II; S. REINACH: "Répertoire de la statuaire grecque et romaine", t. VI, p. 27. Num. 2.

(10) G. CH. PICARD: Op. cit., p. 8-11.

tique ne paraît guère contestable. Le groupe figure déjà dans des monnaies de l'Asie Hellénistique au IV^e siècle. On le retrouve sur les peintures de vases, et l'on peut admettre que la transposition du thème en sculpture ait tardé davantage, sans malgré tout pouvoir dépasser de beaucoup la fin du IV^e siècle avant l'ère (11).

Le Bacchus assis sur la panthère du Rocher Saint-Nicolas serait parmi les groupes de ce genre, en bronze, le plus important par ses dimensions. L'attitude en marche de l'animal ne permet pas de le rapporter à l'un de ces groupes montrant l'association de Bacchus jouant avec une panthère assise, la patte gauche levée dans une «sorte de câlinerie féline» (12).

Quelle date peut-on fixer au monument? On serait tenté de proposer une assez haute époque pour la statuette. Les incrustations de métal différent, figurant les oscelles, apparaissent sur la panthère de la collection Edmond de Rothschild (13), aussi bien que sur l'applique de la collection Adrien Blanchet.

Les rapprochements que l'on peut établir avec le groupe de Sbeitla, les sarcophages et les mosaïques, offrant ce même type de représentations, de même que les monnaies et une lampe de Bulla Regia, conduiraient plutôt à proposer le III^e siècle de notre ère. C'est, en effet, à cette époque, aux temps des derniers Antonins et des Sévères, que le groupe connaît sa plus grande vogue (14).

On peut cependant se demander si le bronze n'est pas plus ancien, et un argument d'importance, dans le sens d'une date plus haute, est donné par la découverte, en ce même gîte sous-marin du Rocher Saint-Nicolas, d'un fanal de navire en bronze, très différent, par sa forme et ses procédés d'alimentation, de la lanterne, suspendue devant la cabine du vaisseau amiral, sur la Colonne Trajane (15). Haut de 0m.,16, d'un diamètre de 0m.,20 à la partie supérieure et de 0m.,15 à la partie inférieure, l'objet, incomplet, de forme circulaire, est fait de deux pièces : un couvercle en tôle de bronze, maintenu par des rives à une corbeille supportée par un pied lar-

(11) Ibid., p. 20.

(12) S. REINACH: "Panthère de bronze", dans "Monuments Piot", t. IV, 1897, p. 105-114.

(13) Ibid., p. 116.

(14) G. CH. PICARD: Op. cit., p. 21, num. 72.

(15) W. FROEHNER: "La Colonne Trajane", t. III, pl. 109; SAGLIO POTTIER: "Dictionnaire des antiquités grecques et romaines", s. v. "lucerna"; SALOMON REINACH: "Répertoire de reliefs grecs et romains", t. I, p. 351, num. 63; S. LOESCHKE, "Antike Lampen und Lichthauschen", dans "Bonner Jahrbücher", t. 118, 1910, p. 393 & pl. XXXII, 7.

gement ajouré, lui-même jadis fixé à un support. Au-dessus du pied, un socle était orné d'arcatures et surmonté d'un large bandeau, fondu et gravé, figurant une enceinte crénelée de ville, flanquée de six tours, percées chacune d'une porte et de deux fenêtres à la hauteur de l'étage. Sur la muraille, l'appareillage des pierres a été indiqué à la pointe (Lam. I, num. 2).

On rapprochera cette ornementation de celles des mosaïques du Ier siècle de notre ère, reproduisant, tant en Italie qu'en Gaule (16), un bandeau tourelé, crénelé, percé de portes et de fenêtres. On sait aussi que le motif architectural de la tour a été utilisé pour donner leur forme à certaines lanternes de terre-cuite, cela dès le Ier siècle à Pergame (17) et que la mode se poursuit pendant les siècles suivants dans les régions danubiennes et rhénanes (18), le type à la tour carré étant plus anciennement utilisé que celui à plan circulaire.

Si le fanal appartient bien à la même épave que la statuette de la panthère, celle-ci ne peut-être placée au plus tôt qu'au Ier siècle de notre ère. Il serait alors nécessaire de remonter plus haut encore sa date et de reconnaître dans l'oeuvre d'art, naufragée au large des côtes de Provence, une nouvelle production de la toreutique hellénistique. La qualité de l'image est loin de s'opposer à cette conclusion.

En plus de l'intérêt que présente le fanal de bronze pour la datation de la cargaison, contenue dans l'épave du Rocher Saint-Nicolas, il a le mérite de faire connaître un moyen d'éclairage, utilisé à bord des navires au début de l'Empire. La forme en corbeille, largement aérée par les ouvertures pratiquées dans le pied, ou correspondant aux vides laissés par les portes et les fenêtres et entre les créneaux et le couvercle, se prêtait parfaitement au rôle de «pot à feu», qui lui était réservé. Il faut admettre l'existence d'un récipient sur lequel il était placé et dans lequel brûlait une matière inflammable pouvant répandre une forte lueur.

Le fanal n'est pas le seul objet d'équipement recueilli au cours de ces «pêches» sous-marines. On a remonté du haut-fond de La Péquerolle, à l'Est du Cap d'Antibes (Alpes Maritimes) et à peu de

(16) Mosaïques d'Auriol, d'Orange et de Nîmes: "Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique", t. I, "Gaule", par G. LAFAYE et A. BLANCHET, num. 113, 297, 319.

(17) S. LOESCHCKE: *Cp. cit.*, p. 409-410, fig. 20.

(18) *Ibid.*, p. 407-412.

distance à l'Est de l'ilôt rocheux de La Grenaille, un jas d'ancre (19), en plomb, long de 1m.,80 et pesant plus de 400 kilogrammes. Il est décoré sur deux de ses branches de trois figures en relief représentant une tête de Méduse, inscrite dans un cadre de 0m.,099 de côté. Le visage allongé, aux traits apaisés, aux yeux ovales et à la bouche entr'ouverte, est encadré par de longues tresses retombant jusqu'à la hauteur du menton; deux ailerons se dressent au-dessus de la chevelure. Connu en Gaule à l'époque romaine, ce masque apotropaïque est apparenté à la tête, celle-ci entourée de serpents qui ne sont pas reproduits sur la figure de l'ancre, du couvercle de bronze de Saint-Honoré d'Autun (20) et aux appliques de Saint-Gervais-de-Fos, ainsi qu'aux Méduses ailées décorant les sarcophages arlésiens. (21).

On hésite encore sur la datation de ces jas d'ancres, aux deux branches légèrement incurvées et s'amincissant vers leurs extrémités, séparées en leur milieu par une «boîte» carrée, dont la jonction est assurée par un tenon la traversant dans le sens longitudinal du jas (22). Dans cette ouverture centrale était insérée l'extrémité supérieure de la verge de bois de l'ancre, faite de deux pièces «en jumelles», réunies par des amarrages ou colliers. A la partie supérieure des pièces était pratiquée une encoche, dans laquelle était maintenu le tenon de plomb fixant au jas la verge, dont l'extrémité inférieure était flanquée de deux crochets en bois, les «pattes» de l'ancre. Les ancres, remontées des fonds de la Méditerranée occidentale, paraissent bien contemporaines les unes des autres et peuvent être rapportées aux derniers temps de la République et au début de l'Empire romain, date que confirment les découvertes d'amphores du type I de Drexel, recueillies dans les parages d'Agay et de l'île Sainte-Marguerite, d'où proviennent également les ancres. Quant aux centres de fabrication de ces pièces, il faut les chercher dans les ports de commerce de l'Asie Mineure et de la Grèce et dans les imitations, faites en Espagne dans les fonderies de plomb du Cap de Palos.

(19) F. BENOIT: "Jas d'ancre à tête de Méduse", dans "Bulletin officiel du Club alpin sous-marin", 1950.

(20) A. BLANCHET: "Revue archéologique", 1893, I, p. 4, pl. I.

(21) S. REINACH: "Bronzes figurés de la Gaule romaine", p. 119, numéro 121.

(22) "Revue archéologique", 1894, 2, p. 220-230.



- 1.—Le gisement sous-marin d'Anthéor (Photo de M. Ph. DIOLE).
- 2.—Fanal de navire en bronze du Rocher St. Nicolas (Mónaco).
- 3.—La panthère du Rocher St. Nicolas (Mónaco).